

SORTEZ VOTRE CARTE



Conditions de participation

1. L'offre est valable du **01 aout au 30 septembre 2026** [dates incluses].
2. Du 01 aout au 30 septembre 2026, **chaque transaction effectuée avec votre carte Visa vous rapporte 1 point**. Le titulaire de carte totalisant le plus de points à la fin de l'offre remporte un prix exceptionnel. Les transactions éligibles sont :
 - Achats en ligne
 - Paiements en magasin (PDV)
 - Abonnements numériques
3. **Le nombre de transactions effectuées pendant la période promotionnelle sera comptabilisé** pour déterminer le nombre de points obtenus par chaque titulaire de carte.
4. L'enregistrement des transactions effectuées localement ou à l'étranger sera effectué en fonction de la date d'autorisation de chaque transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la transaction a eu lieu.
5. **Le gagnant sera annoncé le 15 octobre 2026** et contacté selon ces coordonnées enregistrées dans notre base de données. Il/elle sera informés de modalités de remise des prix par Visa.
6. Le prix est comme suit :

Expérience à Paris ou Londres (au choix) pour le client et un accompagnateur, qui inclut

- Billets d'avions- retour à l'Ile Maurice avant le 31 décembre 2026.
- Pick up à l'aéroport par Chauffeur privé

Séjour à Paris

- Hébergement hôtel 4 étoiles au cœur de Paris sur 2 nuitées
- Diner dans un restaurant soigneusement choisi
- Candlelight concert à la Tour Eiffel
- Croisière sur la Seine
- Temps libre pour visiter les Champs-Élysées et faire du shopping

SORTEZ VOTRE CARTE



Séjour à Londres

- Hébergement hôtel 4 étoiles dans le centre de Londres sur 2 nuitées
- Diner dans un restaurant
- Visite de la ville en bus Hop ON Hop Off
- Croisière sur la Tamise de Westminster à Greenwich
- Temps libre pour aller à Camden Market ou faire des achats

7. L'offre est réservée aux titulaires de cartes Visa BCP Bank (Mauritius) – Classique et Gold. Les employés de BCP Bank (Mauritius) et les membres de leurs familles porteurs de cartes secondaires, les personnes de moins de 18 ans, les titulaires de cartes en retard de paiement ou faisant l'objet d'une procédure de recouvrement auprès de notre service contentieux, ainsi que les clients dont le ou les comptes de carte sont en cours de recouvrement, ne sont pas éligibles à cette offre promotionnelle. Ce critère de non-éligibilité s'applique aux cartes principales et secondaires, ainsi qu'aux cartes liées à des comptes joints.

8. Les transactions effectuées aux distributeurs automatiques de billets (GAB), aux guichets bancaires (toutes banques), dans les institutions financières, dans les casinos, toutes formes de paris, ainsi que les paiements ou transactions en cryptomonnaies, ne seront pas prises en compte dans le cadre de cette campagne.

9. Le compte courant ou d'épargne lié à une carte doit être en règle et géré de manière appropriée et satisfaisante, à la discrétion de BCP Bank (Mauritius). En cas de fermeture, de résiliation ou de blocage volontaire ou involontaire du compte, pour quelque raison que ce soit, avant, pendant ou après la promotion, BCP Bank (Mauritius) se réserve le droit de ne pas récompenser le(s) gagnant(s).

10. Le prix n'est ni remboursable ni échangeable.

11. La BCP Bank (Mauritius) ne saurait être tenue responsable envers un gagnant en cas de non-livraison des prix par les fournisseurs, de qualité insatisfaisante des prix, de tout acte, omission ou retard de la part de partenaires tiers pouvant être impliqués dans la fourniture des prix.

12. La BCP Bank (Mauritius) ne saurait en aucun cas être tenue responsable envers un gagnant ou un tiers de tout dommage, perte, remboursement, impossibilité pour le gagnant de bénéficier des prix ou de l'impossibilité pour le tiers de fournir les prix.